

## Observatoire départemental de sécurité routière



DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

Ces données provisoires sont issues des remontées rapides des forces de l'ordre.

### DONNEES GENERALES

#### Bilan du mois de juillet 2016

Par rapport à juillet 2015, le nombre de tués sur les routes du département a évolué. Avec 4 personnes tuées pour 21 accidents corporels, l'indice de gravité reste élevé. En revanche, le nombre d'accidents et le nombre de blessés a diminué.

<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité <sup>1</sup>
juillet 2016	21	4	24	18	19
juillet 2015	26	2	35	21	7,7
Variation 2015/2016	- 5 ↓	+ 2 ↑	- 11 ↓	- 3 ↓	+ 11,3 ↑

#### Bilan des 7 premiers mois de l'année 2016

La quasi-totalité des indicateurs est à la hausse par rapport à la même période de l'année précédente. On dénombre 20 personnes tuées contre 13 au même moment en 2015, ce qui représente une augmentation de 53,8 %.

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
2016	143	20	160	88	14
2015	122	13	151	90	10,7
Variation 2015/2016	+ 21 ↑	+ 7 ↑	+ 9 ↑	- 2 ↓	+ 3,3 ↑

1 L'indice de gravité correspond au nombre de tués pour 100 accidents corporels.

### Comparaison de l'année 2016 aux 5 dernières années (2011 - 2015)

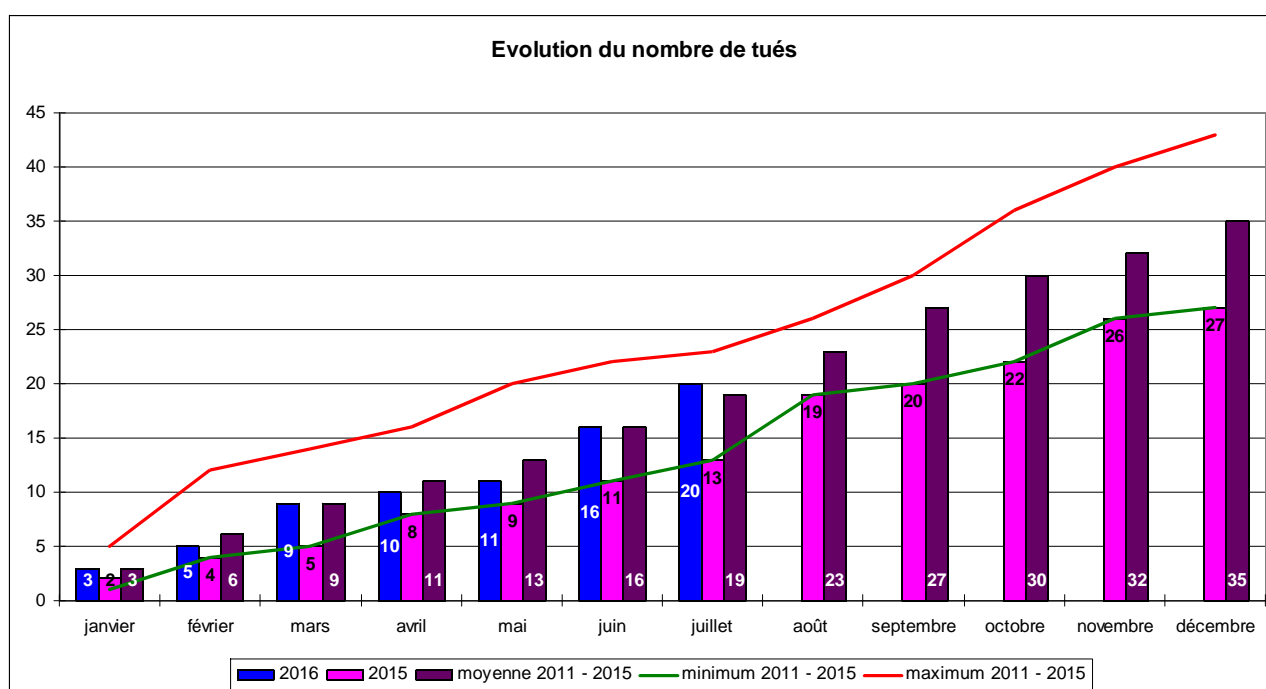
En moyenne, entre 2011 et 2015, le mois de juillet enregistre 26 accidents corporels et 34 blessés. Le mois de juillet 2016 enregistre donc moins d'accidents (21) et moins de blessés (24).

Le nombre de tués de juillet 2016 est légèrement supérieur au nombre moyen de tués entre 2011 et 2015.

Ces caractéristiques se retrouvent sur le cumul 2016 comparé à la moyenne des cumuls des 5 années précédentes.

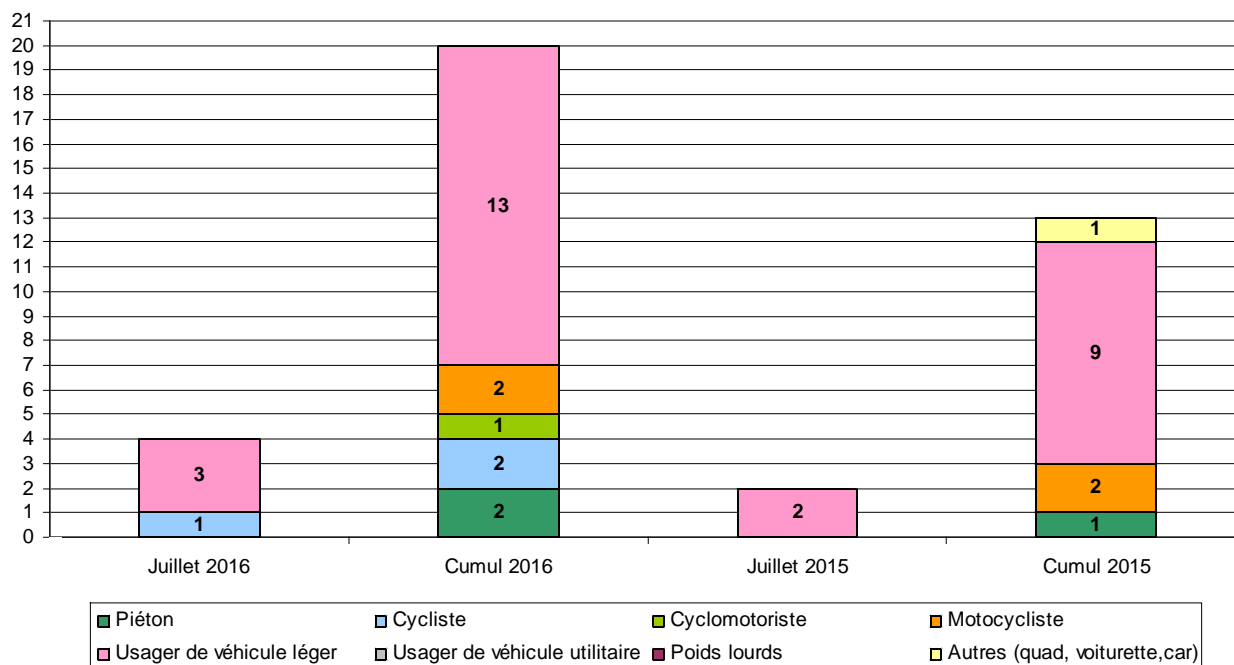
<u>Les valeurs mensuelles</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
<b>juillet 2016</b>	21	4	24	18	19
Moyenne des mois de juillet de 2011 à 2015	26	3	34	19	11,5
Variation 2016 / moyenne 2011 - 2015	- 5 ↓	+ 1 ↑	- 10 ↓	- 1 ↓	+ 7,5 ↑

<u>Les valeurs cumulées</u>	Accidents corporels	Tués	Blessés	Blessés hospitalisés	Indice de gravité
<b>Cumul 2016</b>	143	20	160	88	14
Moyenne des cumuls annuels entre 2011 et 2015	148	19	186	89	12,8
Variation 2016 / moyenne 2011 - 2015	- 5 ↓	+ 1 ↑	- 26 ↓	- 1 ↓	+ 1,2 ↑

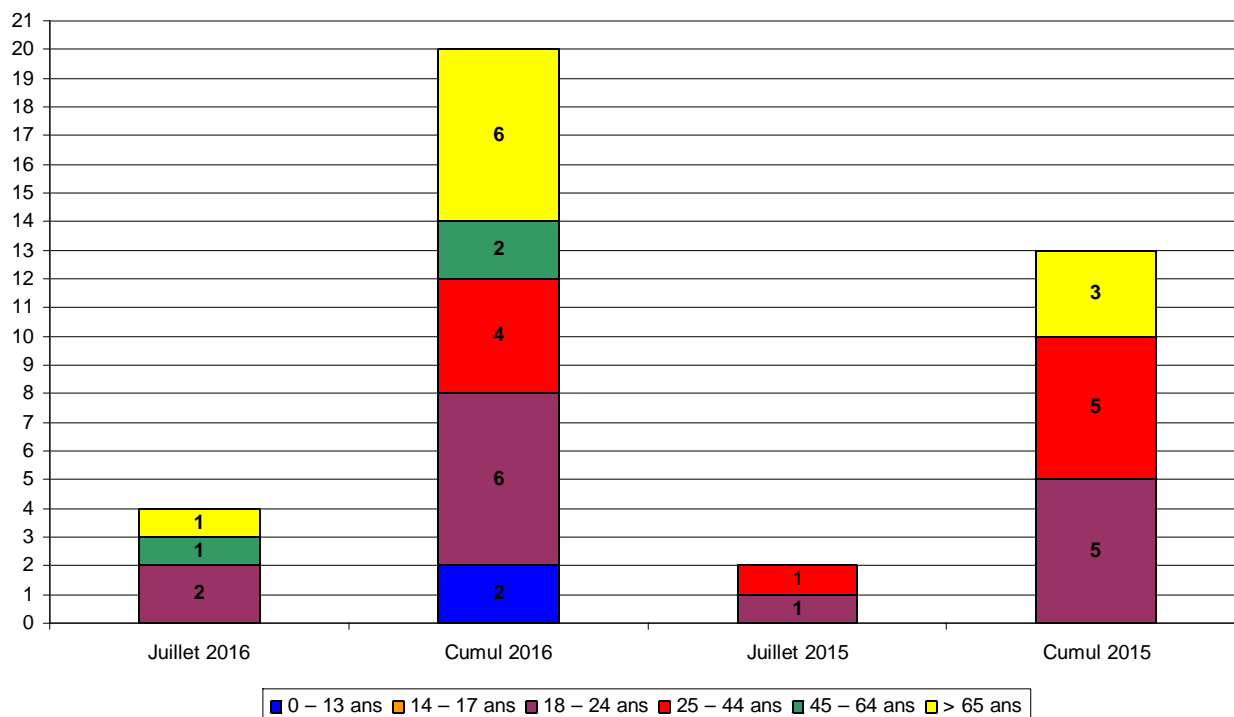


## LES TUES

### Répartition du nombre de tués par catégories d'usagers

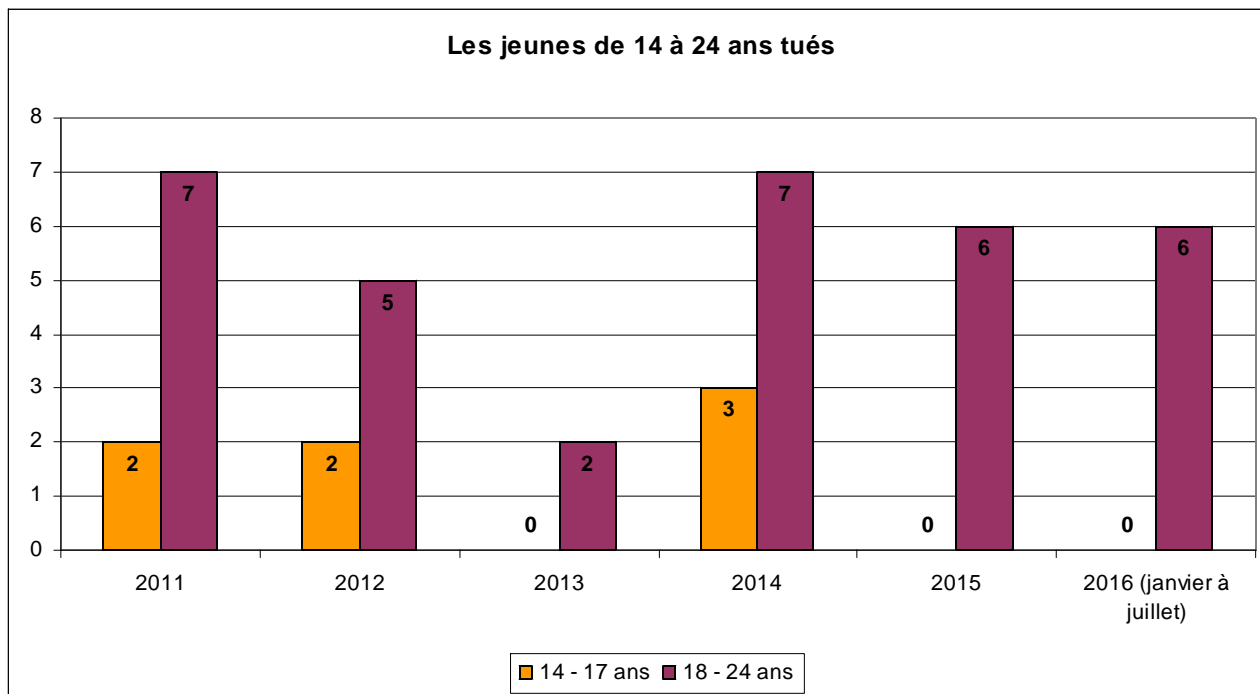


### Répartition du nombre de tués par tranches d'âge

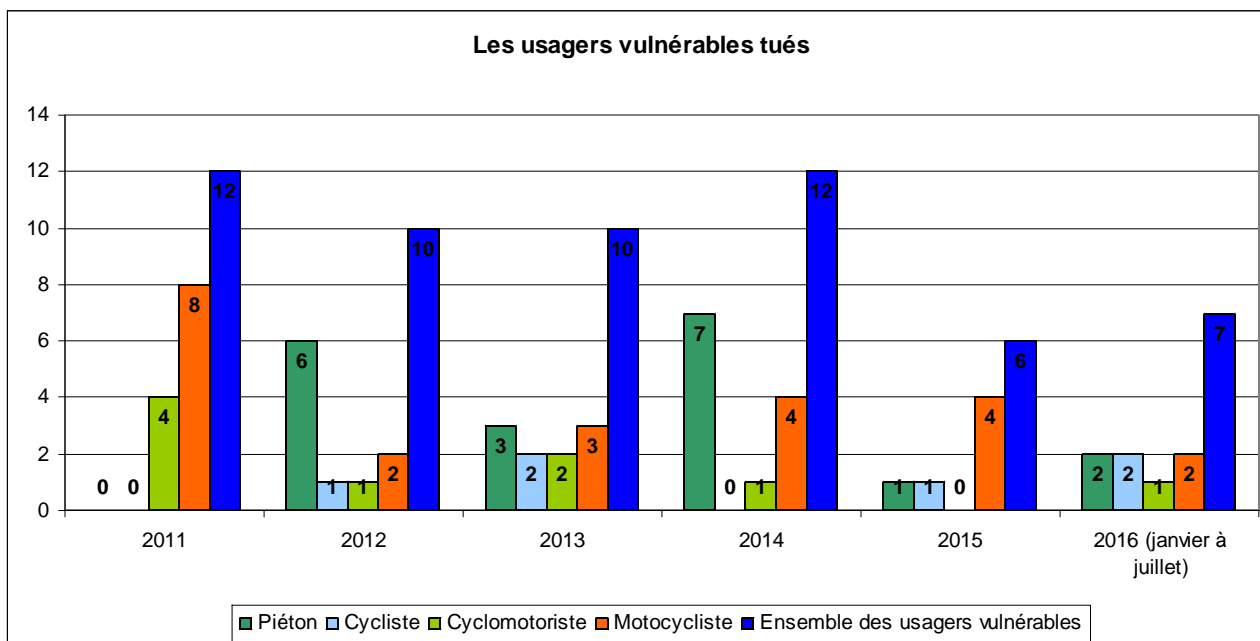


## LES ENJEUX DU DGO

### Les jeunes de 14 à 24 ans



### Les usagers vulnérables



## La vitesse

Les 24 radars « contrôles sanctions automatisés » (radars CSA encore appelés radars automatiques) ont relevé **10 234** excès de vitesse en juillet 2016 (contre 10 585 en juillet 2015).

Ces excès sont dans 94 % des cas des excès de moins de 20 km/h. Toutefois, 64 excès de plus 50 km/h sont à déplorer.

Depuis le début de l'année, les radars CSA ont relevé **57 453** excès de vitesse, contre 42 626 sur la même période en 2015.

Parallèlement, les forces de l'ordre organisent des contrôles inopinés sur l'ensemble des routes du département. En juillet 2016, **1 071** excès de vitesse ont été relevés (contre 677 en juillet 2015).

En 2016, les forces de l'ordre ont relevé **5 316** excès de vitesse contre **5 625** en 2015.

## L'alcool, les stupéfiants et les autres addictions

Parallèlement aux actions de prévention organisées sur l'ensemble du département par tous les acteurs locaux de sécurité routière, les forces de l'ordre organisent de façon régulière des contrôles d'alcoolémie.

Des contrôles pour conduite sous l'emprise de stupéfiants ont également lieu tout comme la verbalisation pour l'utilisation du téléphone portable au volant, véritable fléau à l'origine d'un accident corporel sur dix.

<b>Activités des forces de l'ordre en juillet 2016</b>			
<b>ALCOOL</b>	Nombre de dépistages	6981	2 % des dépistages sont positifs
	Nombre d'infractions relevées	146	
<b>STUPEFIANTS</b>	Nombre de dépistages	49	59 % des dépistages sont positifs
	Nombre de dépistages positifs	29	
<b>TELEPHONE</b>	Nombre d'infractions pour circulation avec un appareil à écran en fonctionnement dans le champ de vision du conducteur et ne constituant pas une aide à la conduite	256	